

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 24 (1927)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE.

N° 7.

JUILLET 1927

SOMMAIRE — Nécrologie : M. Louis-S. Fusay. — A MM. les caissiers de section. — Conseils aux débutants pour juillet, par SCHUMACHER. — Les maladies des abeilles en 1926, par le Dr O. MORGENTHAUER, trad. Dr E. R. — Analyse et qualification de la cire d'abeilles (suite et fin), par E. ELSER, trad. Dr E. R. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par Vincent ASPREA. — Concours de ruchers en 1926 (suite). — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Pesées de ruches en avril et mai 1927. — Comment faire soi-même le sucre en plaque. — Conversation d'abeilles, par G. HAARI, à Châteaue-d'Oex. — Extracteur Bœsch. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, $\frac{1}{2}$ page Fr. 25.—, $\frac{1}{4}$ page Fr. 12.50, $\frac{1}{8}$ page Fr. 7.50, $\frac{1}{16}$ page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

LOUIS-S. FUSAY



Par une belle journée du mois d'avril, quelques amis accompagnaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle de Louis-S. Fusay, un des pères de l'apiculture mobiliste en Suisse romande.

Né à Vandœuvres le 18 juin 1842, il doit être, sauf erreur, le dernier de cette belle phalange d'hommes, les Ed. Bertrand, de Ribeaucourt, de Dardel, Matter-Perin, Dumoulin, etc. qui fondèrent la Société romande d'apiculture en 1876. Et cela me reporte à 44 ans en arrière, à l'époque de mon apprentissage chez Fusay dans la belle ferme qu'il dirigeait à Bessinges sur Coligny, un des plus beaux

points de vue de Genève. Ces deux années d'apprentissage compteront toujours parmi les plus belles de ma vie.

Homme de famille, très hospitalier, d'un caractère gai, Fusay savait charmer son entourage par des anecdotes variées et souvent fort amusantes. On ne s'ennuyait pas à Bessinges. Son rucher composé au début de Layens était situé dans un jardin admirablement abrité et c'est là que je reçus le baptême du feu. Tandis que le patron ramassait comme dans un filet les petites furieuses agrippées dans sa grande barbe blonde, le pauvre apprenti, encore bien imberbe, encaissait tout. Au trot de son rapide poney, Bertrand faisait fréquemment le voyage de Nyon à Bessinges et les observations de jaillir en visitant les ruches. De Ribeaucourt, alors président de la Romande, venait aussi quelque fois, mais l'accord n'était pas toujours entre ces deux hommes ; Fusay le trouvait entêté et tout dernièrement il m'en parlait encore. C'était la belle époque, les récoltes étaient meilleures qu'actuellement et le microscope n'était pas néces-

saire ; il y avait encore tant à apprendre et à créer en apiculture.

Fusay fut un des premiers à reconnaître les belles qualités de l'abeille italienne. Ah ! les bonnes reines qu'il recevait des grands éleveurs, Mona, Bianconcini, Fiorini, supérieures, à ce qu'il me semble, à celles d'aujourd'hui. Ses ruchers furent rapidement italianisés et je me souviens de fort belles récoltes. En 1886, Fusay quittait la ferme de Bessinges, quelque peu négligée, pour s'installer « aux Arpillières » propriété près de Chêne, qu'il venait d'acheter quelque peu imprudemment ; c'est là, que se vouant complètement à l'apiculture, il voulut créer un établissement modèle. Un pavillon octogonal, composé de ruches de son invention, occupait le centre d'un grand terrain ; tout autour des rangées de ruches Dadant bien alignées dans des allées sablonneuses, alternant avec des plates-bandes aux fleurs mellifères diverses, offraient un coup d'œil charmant ; dans les bâtiments qu'il fit construire se trouvaient des ateliers, séchoirs, laboratoire et bureau.

Doué d'une grande intelligence, Fusay ne tarda pas d'acquérir une réputation justifiée en apiculture. Nombreuses furent les inventions qu'il fit dans l'outillage ; son couteau à désoperculer, pour n'en citer qu'une, est encore le meilleur. Sa vente d'instruments et de ruches fut assez importante et aurait pu l'être davantage, grâce au peu de concurrence et aux facilités de vendre en France.

Nommé à la présidence de la Romande en 1885, il occupa ce poste jusqu'en automne 1887 ; malheureusement Fusay, que l'on doit considérer comme un pionnier des méthodes rationnelles et qu'aucun ami des abeilles n'oubliera, voyait un peu trop en grand et manquait d'esprit de suite. Si son activité en apiculture fut féconde, elle fut relativement courte ; dès 1889 on n'entend presque plus parler de lui. A la suite de revers de fortune il partit en France diriger un établissement d'horticulture et abandonna complètement l'apiculture.

Après de longues années il revint de nouveau se fixer à Genève, et en 1910, si je ne me trompe, la Société genevoise le nommait inspecteur des ruchers du canton. Qui ne se souvient de ce robuste vieillard, aux beaux yeux bleus et à barbe blanche, arpentant la campagne genevoise à la recherche de ruches loqueuses et donnant à chacun de bons conseils ; à la fin de la guerre, Fusay dut abandonner ce travail trop fatigant pour lui, sa vue s'affaiblissait de plus en plus. Entre temps il s'était construit lui-même, dans un bois près de Satigny, une maisonnette en planches calfeutrée de toutes sortes de matériaux pour la rendre plus chaude et c'est dans cette sorte de

cabane-bambou qu'il vécut avec sa femme, nouveau Robinson, ses dernières années.

L'apiculture l'avait repris et dans les sentes du ravin, on découvrait, par-ci, par-là, des ruches de tous les formats, même des ruches de paille. C'est à ce moment qu'il eut la malheureuse idée de fabriquer son remède « Antiloque » qui amena tant de discussions. Fusay, nous pouvons le dire maintenant, ayant abandonné l'apiculture pendant près de vingt ans, n'était plus au courant des progrès réalisés dans l'étude des maladies des abeilles et, l'âge aidant, s'entêtait dans ses idées.

Petit à petit le mal qui l'avait atteint depuis bien des mois le terrassa. Ce furent des semaines d'hôpital alternant avec de petits séjours chez lui, jusqu'au moment où il fut immobilisé sur un lit de souffrances dans un établissement d'incurables.

Dans les quelques visites de l'hiver dernier, ce vieillard de 85 ans avait encore toute sa lucidité d'esprit et sa manière claire et intelligente de s'exprimer était toujours la même. Ayant perdu sa femme dernièrement, il eut la joie de voir sa fille faire un long voyage pour lui prodiguer les derniers soins et lui fermer les yeux; ses enfants, tous en Amérique, s'occupèrent toujours de lui.

Après cette vie tourmentée, Fusay, sur ce lit de torture, appelait la délivrance et il est parti vers ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre, où la justice habitera et où, me disait-il, on fera encore de beaux rayons de miel.

J. Paintard.

A MM. LES CAISSIERS DE SECTION

La cotisation pour le deuxième semestre est de fr. 3.50. La moitié de fr. 5.— est fr. 2.50 en arithmétique ordinaire, mais nous sommes obligés de demander fr. 3.50 à cause des frais d'assurances etc., qui sont les mêmes pour la moitié de l'année que pour l'année entière.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

Un de nos vieux et très sympathiques collègues m'écrivait : Je vous plains pour vos conseils par ce manque de récolte. Un autre me communiquait : mes bidons sont prêts, propres, reluisants,... mais rien à mettre dedans.

D'un peu partout, en effet, les nouvelles sont mauvaises et je n'en ai guère reçu de bonnes. Est-ce peut-être parce que quand on

est content, on ne le dit pas de peur de faire des jaloux... Pas de miel ou si peu et peu d'essaims aussi. Sur 50 ruches, je n'en ai eu qu'un seul.

Comment expliquer cette misère ? Pour moi, il y a deux raisons. D'une part, nos colonies sont sorties faibles de l'hivernage, et la végétation a devancé le développement des ruchées. Puis les nuits ont toujours été froides, sauf quelques rares exceptions. Les apiculteurs de montagne seront probablement plus favorisés, car aujourd'hui 21 juin, le beau temps paraît vouloir nous sourire et nous tenir compagnie. Souhaitons que dans la nombreuse cohorte des apiculteurs il y en ait du moins quelques-uns qui gardent le sourire et puissent confirmer les espoirs que ce pauvre diable de rédacteur faisait luire au début de l'année. Une dame qui nous tient de très près nous couvre de railleries, et se moque sans pitié des prédictions que nous avons osé faire. Malgré tout, l'espérance est la vertu cardinale de l'apiculteur et je suis sûr que ceux qui sont dignes de ce nom vont se mettre avec courage à donner à leurs abeilles tous les soins qu'elles réclament et cela sans tarder.

Tout d'abord les essaims. Continuons à les suivre, si nous en avons eu. Et si nous avons formé de nouvelles colonies ou nucléi, ne les laissons pas à elles-mêmes. Les opérations doivent se faire avec rapidité, car les risques de pillage sont très grands en temps de disette et une fois commencé, c'est presque aussi difficile à arrêter que certains orateurs... et ça pique encore plus. Ces nuclei, renforcez-les en prélevant des rayons de beau couvain operculé dans d'autres colonies.

L'élevage de reines ne peut plus guère être commencé en juillet, à moins de prendre les précautions suivantes : Choisissez une colonie dans toute sa force dont la tendance à la reproduction n'est pas éteinte, qui n'ait donc pas anéanti tous ses faux-bourçons. Nourrissez-la plusieurs jours de suite pour provoquer une nouvelle ponte, désoperculez une partie du miel qu'elle peut avoir. Rendez-la orpheline et continuez encore à la stimuler légèrement pour qu'elle vous fasse en abondance de belles cellules royales.

Si juillet ne donne rien, ne délaissez pas vos colonies. Stimulez maintenant déjà : nos plus belles ruchées de cette année sont celles qui ont subi ce traitement l'année dernière, ce sont les seules qui aient été assez fortes pour profiter des trop rares belles journées de récolte et payer ainsi largement les soins donnés en juillet 1926.

Espérons encore une légère augmentation des maigres résultats de cette année. Cela s'est vu et peut se revoir. Nous ne sommes pas

les seuls à passer par la crise. Allons nous réconforter auprès des collègues dans l'une ou l'autre des joyeuses séances, annoncées dans le *Bulletin*. Serrons les rangs et les coudes, les belles séries reviennent.

Daillens, 22 juin.

Schumacher.

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1926

par le Dr O. Morgenthaler

(Institut bactériologique du Liebefeld. — Dir. : Prof. Dr R. BURRI).

En 1926, nous reçûmes 8150 échantillons à examiner provenant de 1522 ruchers. Cette augmentation du double, par rapport à l'année précédente, provient en majeure partie de l'examen total et systématique auquel le canton du Valais fit procéder à cause de l'acariose. Le gouvernement valaisan, conscient de la grande importance économique de l'apiculture, ne recula devant aucun sacrifice pour endiguer l'épidémie d'acariose qui malheureusement avait déjà beaucoup progressé.

Toutes les colonies du Bas et du Moyen Valais ont été examinées microscopiquement et le Haut Valais sera soumis au même examen dans le courant de 1927. D'après l'aimable communication du Dr Leuzinger, commissaire cantonal pour les maladies des abeilles à Châteauneuf, les dépenses du Valais dans la lutte contre l'acariose s'élèvent en 1926 à onze mille francs et quinze mille sont prévus pour 1927. Le canton du Valais a mis gracieusement à notre disposition, en la personne de M^{lle} M. Wangler, un secours appréciable pour l'examen de l'acare et pendant quatre mois son aide nous fut fort précieuse. Lorsque parfois les échantillons débordaient, nous avons trouvé auprès de M. E. Elser et de M^{lle} Elsener le secours le plus utile et le plus bénévole.

Le travail capital lors de l'examen et de l'enregistrement des envois fut fait par M^{lle} G. Baumgartner dont la nomination au Liebefeld fut prolongée sur notre demande par l'Office vétérinaire fédéral ; nous profitons de l'occasion pour en remercier sincèrement ce dernier.

Comme dans tous nos rapports annuels précédents, chaque rucher fut pourvu d'un numéro au procès-verbal et compte par la suite comme un cas. Le tableau suivant indique la provenance et l'espèce des 1522 cas ;

	Rayons	Abeilles	Total
Territoire de la Société alémanique des amis des abeilles	(D) 116	356	472
Société romande d'apiculture	(R) 87	948	1035
Società Ticinese d'apicoltura	(T) 6	9	15
	209	1313	1522

L'examen donna le résultat suivant :

I. *Maladies du couvain.*

Loque maligne	74 cas	(38 D, 33 R, 3 T)
Loque bénigne	46 »	(27 D, 18 R, 1 R)
Couvain sacciforme	10 »	(6 D, 4 R, —)
Couvain calcifié	4 »	(— , 4 R, —)
Couvain bombé	14 »	(10 D, 4 R, —)
Aucune ou maladies inconnues	61 »	(35 D, 24 R, 2 T)

II. *Maladies des abeilles adultes.*

Noséma	158 cas	(72 D, 84 R, 2 T)
Acariose	157 »	(9 D, 148 R, —)
Mal de mai	9 »	(5 D, 4 R, —)
Maladie des forêts	61 »	(40 D, 20 R, 1 T)
Aucune ou maladies inconnues	928 »	(230 D, 692 R, 6 T)

La fréquence de la loque bénigne dans la Suisse alémanique est remarquable parmi les maladies du couvain et son développement semble avoir été favorisé par le printemps pluvieux. Pour la première fois nous avons réussi à déclarer la maladie en plaçant des cadres malades dans une de nos ruches. Les années antérieures, les larves malades avaient régulièrement été expulsées de la ruche, si bien que la maladie n'avait jamais pu prendre pied.

La loque bénigne, comme cela se présenta de nouveau fréquemment, présente parfois les mêmes symptômes extérieurs que la loque maligne.

Lorsque les abeilles ont éloigné le couvain malade ouvert, il ne reste comme trace de maladie que les détritits operculés décomposés par le *Bacillus Alvei* qui présentent souvent la même couleur café et sont aussi filants que les larves et les nymphes atteints par le *Bacillus larvae* de la loque maligne. Toutefois, l'odeur des résidus permet souvent, quoique pas toujours, de faire la distinction entre les deux maladies. Un autre signe de distinction, qui à mon su n'a encore jamais été mentionné, consiste en ce que la partie inférieure de l'opercule est tapissée par le cocon de la larve dans la loque mali-

gne comme dans le couvain sain, cocon qui apparaît comme une pellicule soyeuse, brillante ; dans la loque bénigne par contre les larves n'ont pas la force de tisser leur cocon et l'opercule n'est composé que de la cire sécrétée par les abeilles, sa partie inférieure est matte et granuleuse. — La distinction la plus sûre entre les deux maladies dans les cas douteux, reste toujours l'examen microscopique fait par un bactériologue.

Les 158 cas de *Noséma* ne donnent qu'une image incomplète de l'extension de la maladie parce que actuellement la plupart des examens pour le noséma sont faits au sein des sections. J'ai résumé les expériences faites en 1926 dans une conférence tenue le 24 octobre à la commission du noséma et publiée en novembre dans les *Archives pour l'apiculture*. En général les dégâts n'ont pas été très apparents et c'est ainsi qu'à l'année 1925 désastreuse, par les dégâts causés par le noséma, a succédé une année plus démente mais de nouveau suivie d'une année de nouveau bien chargée pour autant que les expériences de 1927, faites à ce jour, permettent de le juger. Cette succession de bénignité et de gravité dans l'épidémie pour des années successives ressort déjà de nos anciens procès-verbaux et de nos anciennes observations.

Maintes fois nous avons remarqué dans les colonies atteintes de noséma quelques abeilles ne pouvant plus voler et sautillant comme le font généralement celles atteintes d'acariose, mais l'examen démontra chaque fois la présence de noséma et point d'acare. Ceci prouve une fois de plus que les symptômes extérieurs sont trompeurs et que le diagnostic sans l'aide du microscope est impossible.

D'autres colonies nosémateuses se distinguèrent par la fréquence remarquable avec laquelle elles déposaient ou laissaient tomber les pelotes de pollen sur la planche de vol ou devant la ruche. Peut-être les organes collecteurs des pattes postérieures étaient-ils mal développés par suite de refroidissement ou couvain dû au manque d'abeilles (voir A. Himmer : « Suites dues à l'épidémie de noséma », *Bayr. Bienenzeitung*, août 1925).

A ces 158 cas de noséma viennent s'ajouter encore 18 trouvés dans des colonies atteintes d'acariose et 26 dans des colonies atteintes du mal des forêts. De ces 202 cas de noséma, 18, donc le 9 % étaient accompagnés de Kystes amœboïdes des vaisseaux de Malpighi (8 D, 9 R, 1 T).

(A suivre.)

Dr O. Morgenthaler.

Traducteur : Dr E. R.

ANALYSE ET QUALIFICATION DE LA CIRE D'ABEILLES

par E. ELSER

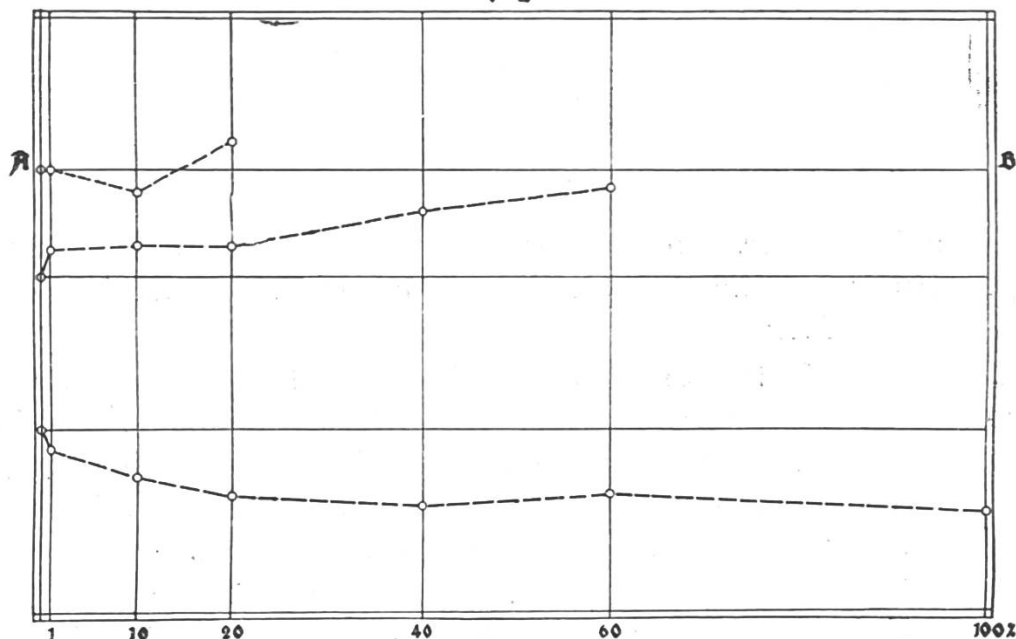
(Institut suisse du Liebefeld, Berne ; Directeur prof. Dr Burri.)

(SUITE ET FIN)

Cire du Japon.

Au cours des recherches il était intéressant d'étudier les mélanges de cire du Japon avec la cire d'abeilles. La cire du Japon est un corps gras de consistance talqueuse et d'odeur rance et c'est grâce à sa consistance cireuse qu'il permet des falsifications qui toutefois sont assez vite décelées par son odeur. La courbe établie pour ce corps, figure 3, se différencie très nettement de celles que nous avons déjà vues.

Fig.3



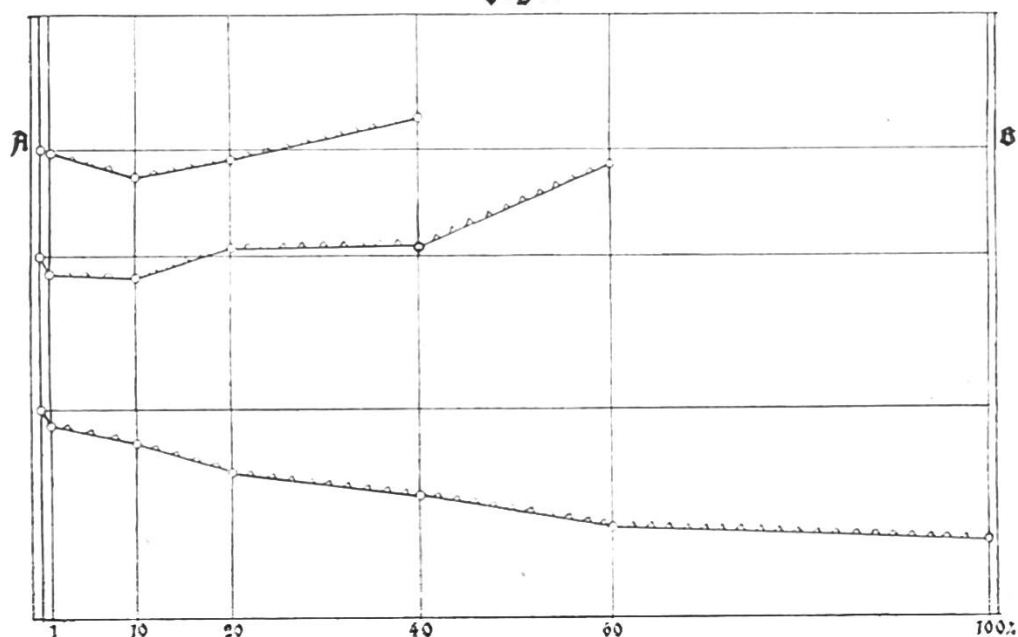
Blanc de baleine.

Le blanc de baleine se prête fort peu à la falsification de la cire d'abeille, ses qualités extérieures le faisant déjà facilement reconnaître. Il est retiré de l'huile de baleine et forme des plaquettes cristallisées d'un blanc brillant et transparentes. Son odeur particulière permet de le distinguer facilement de la cire du Japon avec son odeur spéciale.

Cela m'a intéressé de savoir si la courbe de fusion d'un mélange de cire d'abeilles et de blanc de baleine concordait avec une des

courbes déjà établies précédemment pour d'autres cires. La figure 4 montre qu'il n'en est pas ainsi et qu'au contraire elle en diffère considérablement.

Fig. 4



Paraffine.

La majeure partie de la paraffine est composée d'un mélange d'hydrocarbures ; elle est blanche, transparente, cristalline, sans goût et sans odeur.

Elle est retirée des huiles lourdes résiduelles dans la distillation du pétrole brut ou du goudron de houille. Il fut un temps où elle était également extraite de l'ozokérite et cela implique une certaine parenté avec la cérésine retirée du même corps. Il était intéressant de savoir comment cette parenté se manifesterait dans mes courbes.

Les points de fusion et de cristallisation sont très variables pour les diverses sortes de paraffine (paraffine tendre, paraffine dure) et le poids spécifique en varie dans de grandes limites. Plus le point de cristallisation est élevé et plus de valeur a le produit.

Au point de vue chimique les différentes méthodes d'analyse sont vraiment peu satisfaisantes surtout s'il s'agit de mélanges de cire d'abeilles, de cérésine et de paraffine à discerner à part.

Les figures 5 et 6 démontrent également dans mes courbes l'existence de points de fusion différents, et il est à observer que les courbes obtenues avec la paraffine ne concordent ni entre elles ni avec celles d'autres cires. On peut en conclure avec assez de certitude que les points de fusion obtenus pour un mélange de cire

d'abeille et de paraffine ne sauraient simuler de la cire d'abeille pure ou un mélange avec d'autres cires.

Fig.5

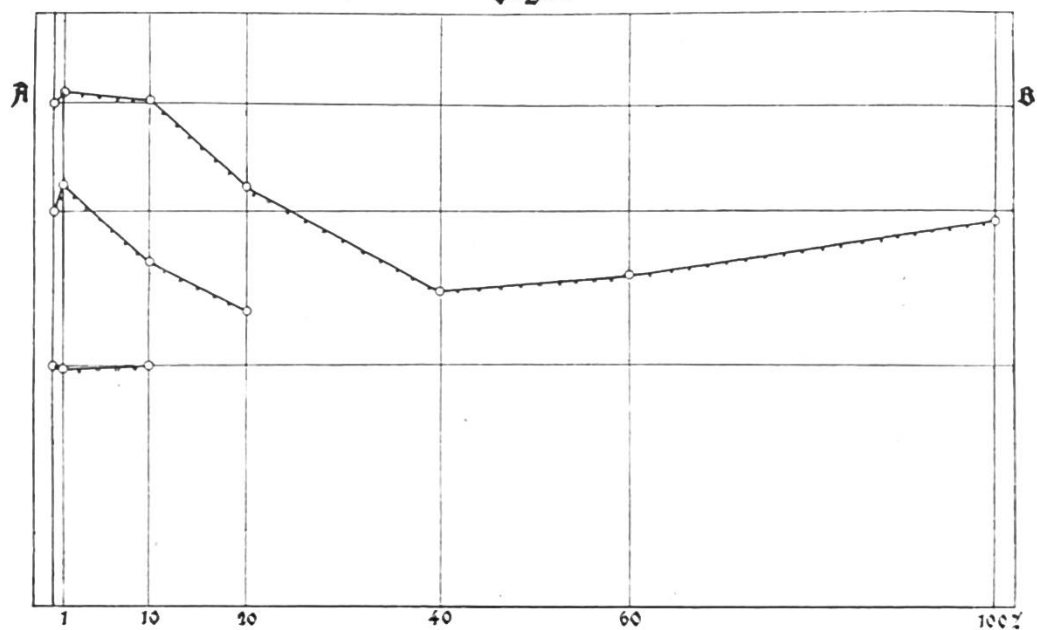
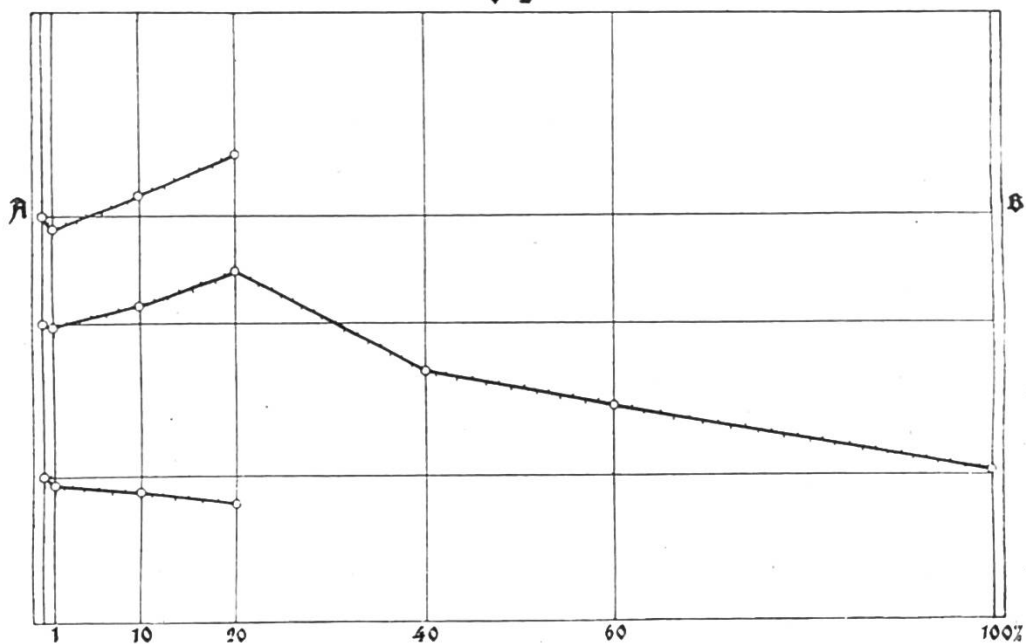


Fig.6



Résumé.

En l'état actuel de l'analyse chimique et physicochimique de la cire d'abeilles, la méthode d'analyse thermique est sans contredit la plus simple et la plus exacte ; elle permet non seulement de déterminer l'espèce de cire étrangère employée mais aussi le pourcentage de la falsification.

L'emploi de l'analyse thermique, telle qu'elle est décrite dans ce travail, ne s'étend pas seulement à la cire d'abeilles, mais elle nous permet encore d'examiner une cire quelconque quant à sa pureté au moyen du fractionnement en trois parties et de la détermination du point de fusion respectif de ces trois parties.

Le Traducteur : *D^r E. R.*

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

69° Donc le risque de dégénérescence se pose uniquement pour les abeilles naissant dans des cellules d'un diamètre intérieur plus faible; et pour une différence de quelques centimillimètres, il semble donc qu'on ne peut pas appeler cela un péril ou une menace de dégénérescence.

70° 2. Convient-il de fabriquer des feuilles gaufrées à cellules plus grandes que les cellules naturelles en vue d'obtenir des abeilles plus grosses encore que celles que l'on possède aujourd'hui ? Ces feuilles gaufrées, avec un diamètre de 5.600 mm. furent en effet fabriquées en France sous l'initiative de l'abbé Pincot, et, jusqu'en 1913, étaient utilisées par 250 apiculteurs environ. Pincot assurait que l'on en obtenait des abeilles proportionnellement plus grosses, lesquelles donnaient des récoltes plus abondantes. Mais de telles affirmations n'étaient pas appuyées sur des documents suffisants, et des expériences conduites dans ce sens par les frères Foloppe arrivèrent à la conclusion que le mieux à faire était de suivre la nature.

71° On sait que les abeilles élèvent parfois des ouvrières dans des cellules de mâles avec bords rétrécis ; mais ces ouvrières ne sont pas plus grosses que les autres. Et, en effet, comment pourraient-elles être plus grosses si leur quantité de nourriture est la même que celle administrée aux autres ? C'est comme si l'on disait que même la cellule naturelle est insuffisante au complet développement de l'abeille, ce qui paraît assez douteux.

72° Que l'on puisse attendre un meilleur rendement d'abeilles plus robustes, cela est naturel, et cela s'explique par la plus grande quantité de travail qu'elles sont capables de produire, des dimensions amplifiées de la langue et de la poche à miel. On pourrait plutôt objecter que les abeilles petites, mais aussi plus nombreuses, obtenues

d'un dm² de rayon à petites cellules, peuvent fournir le travail d'abeilles plus grosses, mais obtenues en nombre inférieur, d'un dm² de rayon à cellules plus grandes.

73° Ensuite, pour que la capacité d'ovification de la reine reste la même, la seule conséquence de l'objection peut se réduire à ce que, utilisant des feuilles gaufrées à grandes cellules, il faudra davantage de rayons dans le nid, pour que la reine puisse déposer autant d'œufs qu'elle n'en déposerait dans le cas où les rayons seraient à petites cellules.

74° Pour être précis, une feuille gaufrée de la machine Root a 5 cellules au pouce linéaire tant qu'elle n'est pas employée, ce qui donne 874 cellules sur les deux faces d'un dm². Travaillé par les abeilles, un dm² n'en contient que 798. Employant une machine donnant 4 ½ cellules au pouce linéaire, on obtient sur la feuille gaufrée avant de la donner aux abeilles, des cellules d'une largeur de 5.500 mm., soit 762 cellules au dm², (et ces mêmes cellules, par l'effet de la dilatation due à la chaleur de la colonie acquièrent une largeur de 5.7380 mm.).

75° Mais, en contenant seulement 762 cellules au dm², une feuille gaufrée de 25 ½ × 41 ½ cm. (cadre D.-B.), (équivalant à 10.5625 dm²) réduirait sa capacité de 9231 cellules à 8048, ce qui revient à dire qu'elle perdrait 1183 cellules. Celui qui emploierait les 12 cadres dans la ruche D.-B. diminuerait le nid de 14.196 cellules, sans pouvoir compenser cette perte par l'adjonction d'autres rayons. Mais celui qui adopterait le nombre de 10 cadres pour cette ruche, nombre généralement adopté, ne perdrait que 11.830 cellules, qu'il pourrait pratiquement compenser en ajoutant un rayon.

76° Les cires gaufrées doivent donc correspondre aux rayons naturels, et il vaut certainement mieux avoir des cellules plus spacieuses que trop restreintes, pour maintenir les avantages obtenus par la sélection et la rusticité des abeilles.

77° Effets que l'on peut dire décisifs sur l'élevage lui-même : C'est le moment de l'année dans lequel il se fait et la force de la colonie qui construit les cellules royales. Que l'on ne perde pas de vue que les animaux ont généralement un temps déterminé pendant lequel la génération se fait de la façon la plus utile à la formation et au développement de la progéniture. Pour les abeilles, ce temps est celui de la grande floraison annuelle, c'est-à-dire le printemps ou le commencement de l'été, suivant la latitude et l'altitude.

(A suivre.)

CONCOURS DE RUCHERS EN 1926

Rapport du Jury

(SUITE)

Rucher de M. Waridel, Ezéchiél à Diablerets.

26 colonies D.-B. en plein air.

Apiculture pastorale ; l'hiver à Aigle et l'été à Diablerets.

Bonnes dispositions dans contrée mellifère.

Quelques ruches sont mal construites et déprécient l'ensemble.

M. Waridel, qui n'est plus un débutant, opère bien, mais paraît ne pas disposer du temps nécessaire pour une tenue parfaite du rucher.

Un pavillon en construction, lors de notre visite, complètera avantageusement l'installation, qui gagnerait à être située plus en retrait d'un chemin public en évitation de désagréments et d'accidents. Le matériel est très sommaire ; quelques notes, pas de comptabilité.

Il obtient les points suivants :

Populations	9	Habitations	7	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	8	Cire	5
Reines, couv.	9	Matériel	7	Notes et compt.	5
Provisions	8	Connaiss. prat.	8	Ensemble	8

Total : 91 points. — Médaille de bronze.

* * *

Rucher de M. Winkler, à Aigle.

Composé de 8 ruches D.-B. en plein air, il est d'un bel aspect. Les habitations sont très bien construites par l'apiculteur lui-même. Celui-ci, quoique débutant, montre beaucoup de savoir-faire ; nous trouvons partout l'ordre et la propreté. Un extracteur en bois ; bonne provision de rayons bâtis, le tout bien réduit dans un local spécial. Petite exploitation qui a fait plaisir au Jury.

Il lui est alloué :

Populations	8	Habitations	9	Miel	10
Bâtisses	8	Propreté	10	Cire	10
Reines et couv.	9	Matériel	8	Notes et compt.	7
Provisions	9	Connaiss. prat.	7	Ensemble	8

Total : 103 points. — Médaille d'argent.

* * *

Rucher de M. Louis Roussy, à Aigle. — Exploitation pastorale.

Ce concourant a commencé l'apiculture en 1918. Chaque année il a augmenté le nombre de ses colonies, en sorte qu'aujourd'hui, son exploitation comprend 26 colonies logées en D.-B., dont une partie en pavillon et l'autre en plein air.

Ce rucher, bien situé dans un verger ombragé fait bonne impression. C'est une exploitation complète ; nous y trouvons des ruches pépinières dotées de dispositifs ingénieux ; dans le pavillon, une collection de plantes mellifères, un microscope accompagné de l'outillage nécessaire à l'étude des maladies des abeilles, etc., etc.

Les colonies sont belles, jeunes reines, bâtisses presque parfaites. Les ruches sont en bon état, tout est propre et en ordre. Comptabilité pratique et très bien tenue. Son exploitation est vraiment la plus intéressante qui nous ait été présentée ; c'est la raison pour laquelle le Jury est unanime pour lui octroyer la médaille de la Fédération des Sociétés vaudoises d'agriculture qui est la plus haute récompense de ce concours.

Les points ci-après lui sont accordés :

Populations	10	Habitations	10	Miel	10
Bâtisses	9	Propreté	10	Cire	9
Reines, couv.	9	Matériel	9	Notes et compt.	9
Provisions	10	Connaiss. prat.	9	Ensemble	9

Total : 113 points.

Médaille de la Fédération des Sociétés vaudoises d'agriculture.
(A suivre.)

* * *

Rucher de M. François Rosset, à Ollon.

Composé de 11 colonies en D.-B., ce rucher en plein air, est situé d'une façon presque idéale. Nous y trouvons des hausses à peu près pleines, ce qui est rare cette année dans la région.

M. Rosset, qui en est à ses débuts, ne possède pas encore beaucoup de connaissances pratiques ; il hésite encore dans les manipulations ; toutefois il opère avec beaucoup de calme, ce qui est une qualité nécessaire.

Les ruches sont bien construites, tandis que les bâtisses laissent à désirer. Le matériel est à compléter. Note et comptabilité très sommaires.

Il lui est alloué :

Populations	9	Habitations	8	Miel	10
Bâtisses	7	Propreté	8	Cire	10
Reines, couvain	8	Matériel	7	Notes et compt.	6
Provisions	10	Connaiss. et prat.	6	Ensemble	7

Total : 96 points. — Médaille de bronze.

(A suivre.)

ECHOS DE PARTOUT

Importation des abeilles.

Le Conseil fédéral vient de prendre une décision modifiant le deuxième alinéa de l'article 123 de l'ordonnance d'application de la Loi sur les épizooties. Cet alinéa prévoit la production d'un certificat de santé à l'entrée en Suisse des animaux domestiques *à l'exception des abeilles et de la volaille*. Le texte, dernièrement admis, dit : *y compris les abeilles et la volaille*. Le certificat ne doit pas avoir plus de six jours de date et doit préciser qu'aucune maladie contagieuse concernant l'espèce à introduire n'a été constatée au lieu d'origine depuis quarante jours au moins.

La nouvelle décision semble abroger la circulaire du 13 mars 1923 de l'Office vétérinaire fédéral qui interdit absolument *toute importation d'abeilles*, même accompagnées d'un certificat de santé. Les intéressés feront bien de mettre la chose au clair.

Au surplus, la production d'un certificat de santé ne suffit pas pour garantir un acheteur contre l'introduction de l'acariose ; cette maladie peut exister dans une colonie depuis plus de quarante jours, et échapper à un examen, même microscopique. Nous rappelons qu'il existe actuellement neuf foyers d'acariose dans la Suisse romande, non compris le Valais, soit quatre dans le canton de Vaud, trois dans celui de Genève, un à Neuchâtel et un dans le Jura bernois. La prudence conseille de n'acheter des abeilles que le moins possible : c'est le seul moyen de préserver notre apiculture d'une ruine complète.

Sérieuse concurrence en perspective.

La Ligue américaine des Producteurs de miel vient de se reconstituer sur des bases qui en feront un concurrent redoutable pour les apiculteurs des deux mondes. Cette ligue recrute ses membres dans tous les Etats de l'Union. Elle a un comité de dix membres choisis parmi les plus grands et les plus énergiques producteurs de miel. Elle vise à diminuer les frais de production et de vente, à empêcher la vente à des prix inférieurs et à augmenter la distribution par tous les moyens possibles, non seulement aux Etats-Unis, mais partout.

Pour donner une idée du danger, c'est bien le mot qui convient, il suffit de dire que les ports de la seule Californie ont expédié en

Europe, l'année dernière, cinq millions de livres de miel, soit 22.700 qm., et la Californie n'est qu'une toute petite partie des Etats-Unis.

Un fait, cependant, est de nature à nous rassurer quelque peu ; en 1925, les miels de Californie revenaient à Bâle aux prix de gros suivants : ordinaire fr. 3.60, miel de mélilot fr. 3.93 et miel de sauge fr. 4.03. Le miel suisse coûtait en moyenne fr. 4.20 le kg., prix de gros également. Une légère diminution de nos prix nous permettrait donc de lutter contre la concurrence redoutable dont nous sommes menacés.

Encore la fécondation artificielle.

Il s'agirait cette fois, non plus d'un tour de force de laboratoire, mais d'un procédé pratique de fécondation à la main, si l'on peut dire. Un apiculteur connu, M. Charles Quinn, à La Vell (Floride), est parvenu dès 1923 à féconder des reines sans autre outillage qu'un instrument destiné à maintenir ouverte la vulve de la patience. Des apiculteurs de Californie lui ont envoyé des reines vierges, à qui ils avaient coupé les ailes, rendant ainsi la fécondation naturelle impossible. M. Quinn leur a retourné ces reines parfaitement fécondées et pourtant d'une façon normale, paraît-il.

Sommes-nous réellement sur le point d'abandonner les vieilles méthodes si appréciées de nos grand'mères ?

Est-ce possible ?

Le Dr Phillips évalue de 800,000 à 1,000,000 le nombre des possesseurs d'abeilles des Etats-Unis. Or, d'après le Dr Phillips toujours, 30,000 seulement seraient abonnés à un journal apicole. Il a même rencontré une fois un apiculteur possédant 600 colonies qui n'avait ni journal, ni livre d'apiculture. Son rucher était atteint de loque européenne, et il croyait avoir à faire à la loque américaine. Le Dr Phillips n'est pas certain de l'avoir convaincu de son erreur.

Comme chez nous, ces pseudo-apiculteurs sont un danger permanent : on leur doit en bonne partie la propagation et le maintien des maladies, la difficulté de vendre le miel, l'hostilité de certaines personnes envers l'apiculture. Nos efforts doivent tendre à les supprimer... en les persuadant de s'abonner au *Bulletin*.

J. Magnenat.

Pesées de nos ruches sur balance en avril 1927

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premplaz Valais	880	D.-B. forte	1700	3900			2200 aug.
St-Luc »	1650	» »		2500			2500 d m
Chili s/ Monthey»	401	» bonne	4850	3500			1350 aug.
Chœx »	620	» »	6600	2700			3900 »
Bulle Fribourg	780	» moyenne					nourri
Dompierre »	475	» bonne					
Vandœuvre Genève	430	D.-T. t. bonne	1400				1400 aug.
Châtelaine »	430	D.-B. »					
Sullens Vaud	603	D.-T. »	1300	4200			2900 dim.
Rances »	560	D.-B. »	rucher	désorgan.			
Vuibroye »	620	» »	7700	9100			1400 dim.
Cressier Neuchâtel	435	» »		2800			2800 »
Cernier »	834	» »					nourri
Buttes »	700	» moyenne		3900			
Le Locle »	915	» »	changé	de peseur			
Coffrane »	800	» »	300	3200			3000 dim.
Côte neuchâteloise	430	D.-T. »	1300	3650			2350 »
Tavannes Berne	761	D.-B. »					nourri
Corcelles »	468	» »					»
Prêles »	830	» bonne	retardé	par suite	de perte	au	rucher
Glovelier a »	515	» »		2400			2400 »
» b »	515	» »		2700			2700 »

Pesées de nos ruches sur balance en mai 1927

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premplaz (Valais)	880	D.-B. forte	13400	2900	1800	31	1340 Aug
St Luc »	1650	» »		2000			2000 Dim.
Chili s. Monthey	401	» »	6750	3350	1700	30	3400 Aug.
Choex Valais	620	» »	4100	2950	1300	30	1150 »
Bulle (Fribourg)	780	» moyenne	19700	2400	2800	5	17300 »
Vandœuvres (Gen.)	430	D.-T. très bon.	15700	1300	2200	30	14400 »
Châtelaine »	430	D.-B. »	10100	1700	2800	30	8400 »
Sullens (Vaud)	603	D.-T. »	12200	600	2700	30	11600 »
Rances »	560	Renonce p ^r 1927					
Vuibroye »	620	D.-B. bonne	37500	10500	2600	6	27000 »
Cressier (Neuch.)	435	» »	2100	950	450	31	1150 »
Buttes »	700	D.-B. moyenn ^e	3250	2250	1550	5	2 »
Le Locle »	915	» »	2470	1875	350	25	565 »
Côte Neuchâteloise	430	D.-T. »	14500	300	1700	6	14200 »
Coffrane (Neuchâtel)	800	D.-B. »	2300	2400			100 Dim.
Tavannes Berne	761	» »	2500	3200	800	8	700 »
Corcelles »	468	Pas de résultat					
Prêles »	830	D.-B. bonne					
Glovelier A »	515	» »	2950	2250	600	17	770 Aug
Glovelier B »	515	» »	4650	2050	1000	6	2600 »

COMMENT FAIRE SOI-MÊME LE SUCRE EN PLAQUE

La fabrication de nourriture solide a toujours fait l'objet de discussion entre apiculteurs, au printemps surtout. Voici la manière de faire des plaques de sucre, pour la première nourriture du printemps. Mettez dans un ustensile assez grand (en cuivre de préférence), 200 gr. d'eau par kilo de sucre ; laissez bouillir, puis ajoutez votre sucre en petite quantité, afin qu'il puisse se dissoudre plus facilement, et laissez cuire à petit feu. Suivez la marche de l'évaporation de l'eau, en plongeant de temps en temps le doigt dans l'eau froide (un ustensile que vous mettez près de vous), puis ensuite dans le sucre bouillant et de nouveau dans l'eau ; lorsque le sucre forme une pâte épaisse autour de votre doigt, ajoutez 20 % de miel environ ; plus vous en mettrez, mieux vous réussirez. Laissez cuire toujours à petit, très petit feu ; lorsque votre sirop sera en ébullition, retirez du feu, puis écumez, remettez sur le feu et recommencez l'opération jusqu'à ce que vous ayez enlevé toute l'écume (attention de ne pas laisser aller au feu, autrement c'est avec la cuisinière que vous aurez des difficultés). Plongez à nouveau le doigt dans l'eau, comme déjà indiqué ; lorsqu'il se formera autour du doigt une pâte très épaisse, ajoutez une pointe de couteau de crème de tartre par kilo de sucre, suivez toujours l'évaporation de l'eau ; lorsque le sucre formera une croûte cassante autour du doigt, retirez du feu et versez dans des moules préparés d'avance. Ces plaques auront tout autant de valeur que celles en vente dans le commerce et auront l'avantage de vous coûter beaucoup meilleur marché. Avec cette nourriture, la ponte sera plus régulière qu'en donnant du sirop ; il faut environ dix jours à une colonie pour prendre un kilo de cette nourriture.

N.-B. — Ne pas préparer ces plaques trop d'avance, et mettre dans des boîtes en fer bien fermées.

CONVERSATION D'ABEILLES PAR G. HAARI A CHATEAU-D'ŒX

« Bonjour Esther ! »

« Bonjour, Henri », répondit d'un air sérieux la vieille matrone abeille, « que diable peut bien signifier en ce jour ce réveil si matinal, alors que selon votre habitude, vous autres bourdons, vous êtes les derniers à saluer le jour naissant ».

« Ma bonne Esther n'ai-je pas ouï dire qu'aujourd'hui il y avait noce et que la fiancée, notre gracieuse Majesté, était appelée à élire l'heureux favori ! »

Ma chère, ajouta notre pur-sang en s'inclinant profondément, il est vrai que nous autres bourdons sommes toujours les derniers et que le bien de la colonie nous préoccupe fort peu à l'ordinaire, toutefois pour aujourd'hui je désirerais pour tout au monde être le premier. A cette occasion, ma chère sœur Esther, ma plus profonde reconnaissance te serait acquise si tu voulais avoir la bonté de parler en ma faveur auprès de notre gracieuse Vierge. Vois donc comme je suis grand, fort, en pleine santé ; songe donc que tu peux me présenter comme un élégant de la race brune-noire. »

« Mais, mon brave Henri, la chose n'est guère possible, notre Majesté reçoit beaucoup de visites et je n'arriverai pas à lui parler ; d'ailleurs elle a été assaillie d'une quantité d'offres avec photographie, voire même de jaunes méridionaux au sang en ébullition. Elle procèdera elle-même au choix et il est heureux que l'homme soit intervenu avec ses stations de fécondation pour éviter un croisement éventuel avec une race étrangère. Ce qui n'empêche pas que nombreux sont encore ceux qui pensent que le meilleur vient de l'étranger, oubliant qu'on ne le trouve que dans son propre pays. En ce qui te concerne, Henri, je ne saurais t'être d'aucune utilité, tu as encore des frères égaux à toi ; aide-toi toi-même. Naturellement il serait dommage, et cela se voit de temps à autre malheureusement, qu'un prétendant de bas étage, à force de flatterie, parvienne à gagner les faveurs de sa Majesté, vos descendants souffrent toujours d'une pareille mésalliance. Ne m'en veuillez donc pas, chez Henri ; je veux, au contraire, à la prochaine occasion, dire aux hommes, ou apiculteurs comme ils s'intitulent également lorsqu'ils s'occupent de nous, qu'ils aient à s'inquiéter davantage de vous autres bourdons, qu'ils vous procurent autant que possible de belles chambres, chaudes, ensoleillées afin que vous atteigniez un développement réjouissant. »

Que tu as l'air soucieuse, Esther, crie en passant, la petite Charlotte à la mine réjouie. Notre Majesté vous donne à tous un heureux bonjour et vous prie de manifester une grande joie en ce jour.

Oui ! oui ! vous autres, les jeunes, vous pouvez bien parler de joie, mais lorsqu'on a les deux tiers de la vie derrière soi, cette dernière prend un aspect plus sérieux. — Je suis du même avis déclare Caroline la ménagère surveillante en se rapprochant du groupe et la vie ne prête plus à l'amusement. L'été dernier a même été si défavorable que plusieurs colonies sont mortes de faim et que la plupart

des apiculteurs ont été moins que satisfaits de notre travail. J'en ai même entendu dernièrement un nous traiter dans sa colère de bêtes inutiles, ne servant qu'à vider des sacs de sucre, à anémier la bourse des apiculteurs pour finalement le maltraiter par-dessus le marché à coups d'aiguillon. Il me semble pourtant qu'après lui avoir rempli des toupines de miel et lui avoir garni sa bourse insatiable dans les bonnes années, il pourrait manifester plus de patience en période de disette.

A son idée l'apiculteur nous veut du bien, réplique Esther, mais je dois l'avouer l'homme est rarement content et cela tient à son égoïsme croissant ; plus il possède et plus il veut, oubliant totalement le proverbe : A chacun sa part ?

Au fond j'ai encore un peu l'occasion d'observer l'homme, dit Caroline, sauf lorsque la tête garnie d'un sac transparent et la main armée d'un gant il bousculait notre colonie probablement pour voir s'il y avait un ou deux grammes de miel à dérober. Je n'ai pas compris qu'il se cachât la tête ; est-ce parce qu'il se sent trop vilain et a honte devant nous, ou se cache-t-il afin que nous ne puissions le reconnaître et exercer notre vengeance ?

Il m'a été donné de bien rire dernièrement, étant en visite chez des voisins ; une forme humaine s'approchait, pieds et mains garnis de protection, la tête dans un sac, comme nous l'avions dit, lorsque mon amie Paule me glissa doucement à l'oreille : Prends garde, tu vas voir de quelle manière nous allons le chasser ; il a un gros nez cramoisi, à moins que ce soit sa trompe, et à travers le voile il me sera facile de le piquer au bout de cette trompe... deux, trois coups d'aiguillons ...et l'on ne voit plus que des talons, des pieds qui tapent furieusement le sol comme s'il s'agissait d'un possédé, on n'entend que des cris aïe ! aïe ; et le tout disparaît en un instant.

Ma chère Caroline, lui répond Esther, tu ne dois pas juger ainsi l'apiculteur ; pense que c'est le seul être qui manifeste tant soit peu de bons sentiments envers les abeilles. Si parfois il nous dérange trop dans notre activité au point que nous ne savons pas s'il s'agit d'un voleur ; nous sommes alors obligés de sauver ce que nous pouvons sauver. Il y a des apiculteurs qui chaque année ont du miel de forêt alors que nous n'en voyons pas une goutte l'an durant, et ils nous le prennent soigneusement afin de nous éviter la dysenterie.

Je suis bien d'accord que le miel de fleurs nous convient mieux, mais ces apiculteurs pourraient toutefois nous laisser quelque peu de miel de forêt, car aussi bien eux que nous avons besoin de temps

à autre d'une petite purgation et dans ce but il fait bon en avoir une petite réserve au fond de la ruche.

Voilà qui est bien parlé, répond Esther, l'homme pense à lui avant de penser à nous ; ainsi au printemps, à peine y a-t-il un dé à coudre de miel de dents-de-lion, que l'apiculteur accourt avec une hausse, ne pensant toujours qu'à lui, alors que le corps de ruche est encore tout vide. Il en est de même avec l'élevage au sujet duquel l'apiculteur fait de grandes choses pour lesquelles nous lui sommes reconnaissantes mais à propos duquel je me permettrais de lui donner quelques indications. Il ne devrait pas enfermer nos Majestés, notre tout, dans de pauvres petites ruchettes d'élevage avec une misérable poignée d'abeilles ; comment veut-il que sa Majesté se rende compte de la grandeur de sa future tâche si dès la naissance une colonie pauvre et affaiblie exerce sur elle une influence nuisible.

Evidemment l'apiculteur ne veut pas diminuer la récolte éventuelle du miel ; à ce sujet je dois dire que les ruchettes de fécondation et de réserve de Haari me plaisent beaucoup et satisfont à tous mes désirs.

Hélas, l'homme, qui se croit parfait, est ainsi fait aujourd'hui ; il y en a trop qui n'aiment qu'eux-même. Le commandement qui dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », est oublié à bien des endroits.

Le nourrissage artificiel affaiblit toujours davantage nos descendants si bien que nous résistons toujours moins aux maladies menaçantes.

Et le noséma, ainsi appelé par les apiculteurs, s'écrie Caroline courroucée. Un peu plus de nourriture saine, génératrice de force, telle que le miel de fleurs, et bientôt nous aurions récupéré notre ancienne résistance et vaincu bien des maladies. Où cela n'est pas le cas, notre sort est bien misérable ! Il nous manque alors le goût au travail, la bonne entente est rompue et l'état florissant de nos colonies disparaît peu à peu.

Ma chère Caroline, je suis heureux de t'entendre exprimer les mêmes sentiments que moi, insiste Esther en lui serrant la main. Finalement l'homme devrait prendre exemple sur nous ; entre nous, nous nous aimons mieux que lui, nous ignorons l'égoïsme, la méfiance, nous ne nous querellons jamais dans la même colonie ; l'orgueil nous est totalement inconnu, nous nous contentons d'être simplement des abeilles. Avec plaisir nous travaillons pour le bien général, chacun remplit son devoir sans s'inquiéter de ses préférences ou de son propre profit.

Si parfois il y a des pillardes d'une colonie à l'autre parmi nous et que le plus fort attaque le plus faible, la main de l'apiculteur en est souvent la cause unique.

Ma chère Esther, interrompt Caroline en l'embrassant, si nous n'avons pas pris part à la grande fête d'aujourd'hui, je suis quand même des plus heureuses d'avoir eu un pareil échange de sentiments. Tu as raison, Esther, au fond l'homme nous veut du bien ; je l'aimerais volontiers davantage et le respecterais comme modèle des êtres animés si seulement ils s'aimaient davantage entre frères.

Et l'abeille Maja ne fit qu'approuver cette conclusion : Les hommes sont les plus beaux quand ils s'aiment entre eux.

Le Traducteur : *E. R.*

EXTRACTEUR BÖESCH

Le soussigné a reçu une de ces cages permettant l'extraction du miel des deux côtés à la fois. Il en résulte en effet un gain de temps considérable. Cette cage est en aluminium, c'est vraiment un beau travail, soigné en matériel de première qualité. Nous en félicitons vivement le constructeur. Nous aurons le plaisir de présenter cette cage à l'assemblée de la Fédération vaudoise. Le seul regret, c'est que cette année, ce nouvel extracteur fait l'ouvrage trop vite... vu le peu de miel à extraire. En tout cas, nous pouvons recommander cet extracteur aux apiculteurs qui possèdent un certain nombre de ruches. Et d'ailleurs même avec peu de ruches, il est toujours agréable de voir sa besogne faite rapidement et proprement.

Schumacher.

NOUVELLES DES SECTIONS

Assemblée de la Fédération vaudoise.

Afin de donner un plus grand attrait à cette réunion, le Comité de la Côte vaudoise s'est adressé aux grands propriétaires de Mont afin d'obtenir des crus de leurs meilleurs clos. Cette démarche a eu plein succès et les amateurs de bon vin pourront faire une dégustation dans toutes les règles. Les généreux donateurs espèrent qu'il en résultera un bien pour la réputation de leur vignoble dont les produits sont si peu connus dans une bonne partie du canton.

Section Erguel-Prévôté.

L'assemblée générale du 13 février avait chargé le Comité de faire le nécessaire pour procurer à la Section de nouvelles étiquettes-réclames pour bidons et bocalaux de miel. Plusieurs projets furent présentés. C'est la maison Favre & Crelier, de Saint-Imier, qui a eu le plus beau, et aussi les prix les plus avantageux. Il fut adopté à l'unanimité par l'assemblée qui décida également de passer une commande de 10.000

exemplaires. Les membres qui voudront s'en procurer pourront le faire auprès du caissier, M. A. Bohnenblust, Saint-Imier. Le prix de vente est de 4 ½ cent. pièce ou 4 fr. 50 le cent, ce qui permettra l'achat des clichés et baissera fortement le prix des éditions futures. Que chaque membre s'en procure et ne laisse sortir de chez lui aucun bidon ni bocal sans l'étiquette qui fait une belle réclame, coûte peu et rapporte beaucoup.

Le Comité.

Section de l'Orbe.

Nous rappelons que tout sociétaire qui désire faire contrôler son miel n'a qu'à faire sa demande au président de la Société, M. Albert Conod, à Orbe.

Le Comité.

Société Cantonale Neuchâteloise.

Assemblée cantonale neuchâteloise le 10 juillet 1927, à Fleurier, à 14 heures précises séance dans la salle des conférences du Musée.

Ordre du jour : 14 h. 1. Procès-verbal ; 2. Rapport sur le noséma ; 3. Don d'honneur pour l'exposition cantonale de Boudry ; 4. Prix du miel ; 5. Divers. 15 h. 6. Causerie de M. le Dr J. Cavin, directeur des écoles secondaire et normale de Fleurier, sur «L'anatomie de l'abeille», avec microprojections. Visite des ruchers en petits groupes. 17 h. ½. Collation au Cercle démocratique. 18 h. 54. Départ de Fleurier avec possibilité de rentrer aux Brenets à 22 h. 25 ; au Locle à 21 h. 33 ; à La Chaux-de-Fonds à 21 h. 13 ; aux Hauts-Geneveys à 21 h. ; à Neuchâtel à 20 h. ; à Auvernier à 19 h. 50 ; à Bolle à 19 h. 45 ; à Saint-Aubin à 21 h. 05.

Apiculteurs neuchâtelois, venez nombreux à Fleurier, rendre visite à vos collègues du Val-de-Travers qui ont préparé la belle journée apicole dont le programme, comme vous le voyez, est fort attrayant.

Société cantonale neuchâteloise d'apiculture :

Le secrétaire,
G. Schmid.

le président,
B. Perrenoud.

Côte Neuchâteloise.

Le Comité recommande vivement aux membres de la Section de faire contrôler leur miel ; les inscriptions seront reçues par M. François Savary, contrôleur, à Montezillon.

Délai d'inscription pour la première récolte, 20 juillet.

Délai d'inscription pour la deuxième récolte, 20 août.

Il est rappelé qu'aucun miel ne pourra être exposé à Boudry sans être muni de l'estampille de contrôle.

Le Comité.

Fédération des apiculteurs Jurassiens.

Caisse d'assurance contre la loque.

L'article 9, 2^{me} alinéa, des statuts de la Caisse d'assurance contre la loque dit :

Tout assuré qui n'aura pas payé fin mai sa prime d'assurance sera exclu de la Fédération jurassienne et perdra ses droits aux indemnités si son rucher devient loqueux.

Or, à cette date, c'est-à-dire le 15 juin, une cinquantaine d'assurés sur 400 se sont acquittés de leur dû. Nous espérons que les retardataires vont de suite remplir un bulletin de versement pour nous envoyer leur cotisation pour l'année 1927.

C'est dans cet espoir que nous remercions tous ceux qui entendront notre appel pressant.

Le Préposé à la Caisse :

E. Meyrat, Orvin,

Compte de chèques IV^a 427.

Val-de-Ruz.

Les membres de la Section du Val-de-Ruz, qui se rendront à la réunion cantonale du 10 juillet à Fleurier, sont invités à se faire inscrire auprès de M. Herman Linder, Chézard, jusqu'au 5 juillet, qui fera le nécessaire pour louer un autobus ou autocar aux meilleures conditions possibles si les inscriptions sont suffisantes ; les dames sont admises. Pour le programme voir le *Bulletin*.

La commission nommée pour l'exposition de Boudry demande aux apiculteurs une photographie de leur rucher avec agrandissement de 20 X 25 cm., ce qui donnerait un joli cachet décoratif à l'ensemble, celles-ci leur seront remises après coup. Prochaine assemblée de la Section le 17 juillet, à Savagnier ou Chézard.

Section du Jura-Nord.

Le 8 mai écoulé, à Boncourt, environ 40 apiculteurs avaient tenu à répondre à l'appel du Comité. Beau succès pour une assemblée locale !

C'est que la belle journée, ainsi que la perspective de voir un beau rucher, y étaient certes pour quelque peu. Même quelques collègues français nous honoraient de leur présence ; ce dont nous les remercions bien.

La séance débuta par un bel exposé de notre président sur les travaux pendant la période de l'essaimage et la préparation à l'hivernage.

M. Walther également nous tint pendant quelque temps sous le charme de sa parole. Même un collègue français, M. Lovyton, de Delle, nous dit aussi sa manière simple et avantageuse de nourrir ses colonies pour l'hiver. Il nous engagea à essayer la ruche à cadres triangulaires, déjà assez répandue chez eux. Puis visite du rucher bien tenu de M. Frey, où les colonies sont prêtes pour la récolte qui va venir. Belle résurrection que ce rucher qui dut être détruit pour le débarrasser de l'acariose.

L'acariose ! elle est de nouveau de mode, paraît-il. Elle a fait son apparition dans trois ou quatre villages de notre cher Jura, aussi devons-nous veiller. La séance prit fin vers 18 heures et à grandes enjambées nous dûmes regagner la gare où le train nous attendait.

Huit jours plus tard, le 15 mai, une vingtaine d'apiculteurs du Val Terbi étaient réunis au Restaurant de la Croix-Fédérale à Corban. A 14 h. $\frac{3}{4}$, M. Walter déclare la séance ouverte en souhaitant une cordiale bienvenue à tous ceux qui ont bien voulu assister à notre réunion.

Notre dévoué collaborateur, M. Etique, renseigne les apiculteurs sur l'utilité de nos sections, des avantages que nous retirons de la Romande. Il nous recommande aussi la bibliothèque afin de nous instruire, car nous ne sommes que des débutants et avons besoin de beaucoup de théorie.

M. Walter nous parle de l'essaimage. Il explique ce que nous avons à faire avec les ruches qui ont essaimé, la manière d'éviter les essaims secondaires, d'utiliser les cellules royales en faisant des nuclei et de les introduire dans les ruchettes de fécondation afin d'obtenir des reines fécondes, etc.

M. Etique reprend encore une fois la parole pour nous indiquer la manière d'introduire avec succès les reines. Il nous présente une cage d'introduction de son invention, cage vraiment pratique. Celle-ci est fabriquée et vendue par la Maison Boillat & Fils, à Lovresse.

Nous nous rendons ensuite au rucher de M. Chételat qui a bien voulu mettre celui-ci à notre disposition. Une ruche avait essaimé et

justement une jeune reine chantait. Nous profitons de cette rare occasion au cours d'une assemblée, pour démonter cette colonie afin de découvrir cette jeune reine. Vite, deux nuclei furent formés. Une autre jeune reine fut introduite dans une ruchette de fécondation. Ces opérations intéressèrent vivement tous les membres présents car nous n'avons pas tous les jours l'occasion d'assister à de semblables opérations.

La séance est close à 18 heures et chacun est très satisfait de son après-midi et durant laquelle il ne fut pas perdu de temps inutilement.

Merci encore à nos amis Joseph de Delémont et de Courroux.

Un bien mauvais temps attendait la 3^{me} séance à Berlincourt le 22 mai. Etant celle désirée par nos amis des Franches-Montagnes, ces derniers, à l'exception de notre brave M. Strasser, n'osèrent pas descendre de leurs hauteurs neigeuses. Ils se recommandent pour plus tard quand le soleil ne boudera plus ! Malgré ce bien mauvais temps, environ 30 apiculteurs ont écouté les précieux conseils de notre ami Joseph, de Delémont. Le vent froid et la pluie obligèrent à renoncer en grande partie à la séance pratique qui promettait d'être intéressante car on avait l'intention d'exhiber : haussette d'élevage, cupules, calibreur, enfin tous les outils nécessaires à l'élevage par la méthode P. M. On se contenta d'ouvrir quelques colonies où les rayons étaient bientôt vides de provision et aussi quelques ruchettes de fécondation orphelines !

Gr.

Montagnes Neuchâteloises.

Réunion pratique du 26 mai 1927 aux ruchers de MM. Ramseyer et Brodbeck, à La Chaux-de-Fonds.

Favorisée par le beau temps, l'assemblée fut bien fréquentée, une trentaine d'apiculteurs étant présents. Le rucher de MM. Ramseyer et Brodbeck, bien situé, offre un joli coup d'œil. Les colonies travaillent ferme, car les dents-de-lion en pleine floraison étalent sur le vert tendre des prés leurs belles corolles jaunes.

Quelques spécialités de ruches au point de vue construction retiennent l'attention des visiteurs, ruches pouvant alternativement être placées en bâtisse chaude ou froide ; ruches doubles, avec coussin d'air, dont les parois intérieures en verre, permettent de voir sans ouvrir, une partie du travail se faisant à l'intérieur. Quelques hausses sont déjà posées ce qui est pour la montagne chose assez rare et vraiment réjouissante. Le rucher conduit par les mains expertes de nos deux sympathiques collègues, donnera, si le temps est favorable, pleine satisfaction aux intéressés.

La visite terminée, M. Jules Huguenin père, vice-président, donne connaissance de différentes questions discutées déjà par le Comité.

La fourniture aux membres d'étiquettes pour bocaux est discutée et l'assemblée autorise le comité à passer une commande de 5000 exemplaires pour le prix de 117 fr. ; les membres pourront se les procurer à raison de 8 à 10 centimes pièce, suivant le nombre. Ces étiquettes pourront être à la disposition des membres dès juillet ; les vignettes en trois couleurs sont très jolies et le sujet même est bien trouvé.

Différentes indications au sujet de l'exposition de Boudry sont fournies et plusieurs membres se sont annoncés pour le concours individuel. L'assemblée a ratifié également la proposition du comité demandant que la Caisse de la Section paie aux exposants l'emplacement et les étagères. M. Huguenin annonce également que les pertes imputables au noséma sont pour le canton de 150 colonies environ, dont 60 sont assurées,

La question des secours aux sinistrés du 12 juin 1926, lors du cyclone, donne naissance à une discussion très nourrie.

Après lecture complète de l'échange de correspondance à ce sujet avec la « Romande », l'assemblée approuve sans réserve l'intervention du Comité et tout spécialement l'attitude énergique de son président, M. Calame, car elle ne saisit pas les motifs pouvant retarder encore la liquidation définitive de cette affaire. Elle émet le vœu qu'à brève échéance cette question soit solutionnée conformément aux décisions prises.

Après des remerciements adressés à MM. Ramseyer et Brodbeck pour leur bonne réception, l'assemblée est levée à 17 heures. M.

N.-B. — Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son...

Le Comité de la Romande ne veut pas engager de polémique au sujet de cette répartition aux sinistrés du 12 juin. Il se permet simplement de rappeler qu'il y avait à la répartition immédiate des difficultés et des objections dont il serait fastidieux de donner ici le détail. Nous avons en mains des pièces montrant d'une façon claire et nette qu'il était nécessaire d'agir avec prudence et circonspection. Nous citons entre autres le fait que la réponse de Berne est datée du 15 juin. Il est facile de critiquer, il l'est beaucoup moins d'agir.

Le Comité.

Pied-du-Chasseral.

Rendu-compte de l'assemblée du 12 mai à Prêles.

Malgré le temps incertain, 25 sociétaires ont tenu de participer à cette réunion ; un fait qui n'est pas nouveau, c'est que nous rencontrons toujours les mêmes, ceux qui ont vraiment l'amour de leur société ; puissent ces ardents faire de la propagande auprès de leurs collègues indifférents.

Nos apiculteurs de Prêles sont dans l'impatience en scrutant l'horizon toujours sombre et que ce coquet village se fait arroser si copieusement pendant des jours sans trêve. C'est que la floraison des esparcettes bat son plein, champs à perte de vue offrant ce beau nectar à nos butineuses et dire que dans une quinzaine de jours tout va passer sous le couteau impitoyable de la faucheuse.

Mais rassurez-vous, il vous reste un brin d'espoir ; songez à vos collègues de la plaine qui n'ont d'autres ressources que de puiser dans le porte-monnaie de la ménagère pour les achats de sucre.

Notre ami Virgile nous fait voir une hausse déjà bien pourvue, sans pitié pour Paul qui se fait vacciner à qui mieux-mieux ; c'est que les butineuses ne sont pas d'humeur et défendent leur bien si péniblement amassé.

Mais revenons à notre ruche « Pied-du-Chasseral » confortablement installée dans le pavillon de notre caissier ; elle y règne en maîtresse et par son bourdonnement se montre généreuse des bons soins de son protecteur.

Sociétaires ! ne comptez pas sur une ristourne cette année, mais soyez sans crainte, l'enfant grandira et donnera naissance à une grande descendance, sans vouloir chasser le propriétaire de son logis.

A Prêles, ce paradis des apiculteurs, les ruchers y poussent comme les champignons. Nous nous rendons aussi au rucher « La Pive », de notre ami Auguste, construit par lui. Il a reçu le baptême aujourd'hui parce qu'il porte à son faite une branche de sapin ornée de pives. Il est tout entouré d'arbres et sur une légère éminence rocailleuse, style chalet.

Au 3^{me} étage, et sur le devant, sont installées cinq ruches en paille

avec capots, sans abeilles pour le moment, ce qui fait dire à un loustic qu'elles sont bien placées pour recevoir des essaims vagabonds? Notre ami se défend aisément parce qu'il n'y a pas de trous de vol à ces ruches!

Sur le côté du rucher s'allignent sept ruches D.-B. isolées, qui sont très actives; une visite à l'une, nous constatons sept beaux cadres de couvain, peu de provisions; encore quelques jours de beau et les hausses prendront place.

A l'automne, toutes ces ruches seront remisées au rucher.

Rendez-vous à l'hôtel Mon Souhait où chacun dégustait un verre avec satisfaction.

Le président souhaite la bienvenue à tous et discussion des affaires administratives. Au printemps, bien des colonies furent perdues, soit de dysenterie ou du noséma. L'établissement du Liebefeld a reconnu la maladie sur des envois d'abeilles.

D'après un rapport de M. le Dr Morgenthaler, le 33 % environ des ruches dans le Jura sont contaminées; la maladie prenant toujours plus d'extension, l'assemblée de ce jour charge nos délégués à la Romande de soulever la question, pour que le noséma soit reconnu dans les maladies épizootiques au même rang que la loque.

L'apiculture, section de l'agriculture et reconnue par son Département comme industrie nationale, demande d'être examinée avec bienveillance par nos Autorités supérieures. N. P.

NOUVELLES DES RUCHERS

G. Schmid, *La Rançonnière, le 14 juin 1927.* — La première visite a eu lieu le 20 avril. La première ruche ouverte fait déjà une surprise, la jeune reine de 1926 a passé à l'état bourdonneuse; puis la seconde change déjà sa reine car il y avait deux cellules royales. Cela décourage un peu de continuer la suite des visites, mais que voulez-vous, en apiculture il faut s'attendre à des surprises souvent très mauvaises après un hivernage de 3 ½ mois sans que les abeilles puissent faire aucune sortie, comme cet hiver. Mais la suite des visites donne de meilleurs résultats; des 11 ruches qui restent, tout va pour le mieux; belle ponte bien régulière sur 3 cadres, quelques ruches en ont 5.

L'essaimage a commencé le 24 mai, ce qui n'arrive pas souvent ici. Les colonies, quoique bonnes, me semblent faibles pour la saison; je pense qu'il faut attribuer cela au mauvais temps, ou à l'apprenti qui n'a pas su stimuler ses colonies assez tôt. Le corps de ruche étant plein, ou presque, de nourriture, la pose des hausses s'est faite à quelques ruches le 31 mai pour laisser à la reine la place pour la ponte. Lundi 13 juin, je constate que dans presque toutes les hausses il y a de la ponte sur 2 ou 3 cadres. De belles sections vont être operculées; mais de couvain de bourdon? Adieu Boudry, c'est à recommencer. La ruche sur balance enregistre, du 15 avril au 13 juin, une augmentation de 14 kg. et une diminution de 6 kg., soit 8 kg. augmentation nette; espérons que la suite sera meilleure.

BIBLIOGRAPHIE

Nous rappelons aussi qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480 :

Le système Dadant, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr.

— Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Elevage des reines*, 3 fr. — Halleux, *L'apiculteur belge*, 5 fr. — A. Lassueur, *La reine et une ruche, élevage et sélection*, 1 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier, 50 cent. — Cowan, *Guide de l'apiculteur*, fr. 2.— — *Lettres inédites de Frs. Huber*, fr. 2.50. — Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*.
Prix pour plusieurs années à la fois. *Schumacher.*

Jeunes Reines Sélectionnées

Bonne arrivée et fécondation garantie.
Rucher exempt de toute maladie. 32 années d'expériences apicoles vente en confiance Prix courant sur demande.

Aug. LASSUEUR. Onnens (Vaud).

Nouveau

Chasse-abeilles,

reconnu dans le monde entier
comme étant le meilleur, prix 70 ct.

S'adr. à M. R. HEYRAUD,
apiculteur, St-Maurice.

EXTRACTEURS

Modèle perfectionné à 8 cadres, engrenage silencieux, monté sur pieds en fer, grand robinet laiton nickelé, cage se tendant à volonté. Contenance: 45 kg. de miel avant de soutirer. Grande solidité.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

J. PAINTARD, „Les Ruchettes”
près Vandœuvres. — Genève.

Article fabriqué dans mes ateliers.

Téléphone Stand, 91-84.

Envoi du catalogue sur demande.

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur
au prix officiel en échange de

*linges de lit, trousseaux, cou-
vertures, étoffes pour dames
et messieurs, chaussures.*

Demandez échantillons et catalogue.

Prix et choix absolument équivalent à
toute concurrence.

Aib. BICHSEL, Berthoud

Fondée en 1894

(Berne).

Appareil électr. à désoperculer

et pour la pose des fils aux rayons
artificiels, avec transformateur

construit pour toutes tensions à courant
alternatif et absolument sans danger de
manipulation, même à une haute tension.

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. - Garanti 2 ans.

Prix av. transformat. seulem^t fr. 40.—.

Prosp. grat. en commandant. Indiq. tension

AUGUSTE SIDLER, CHAM

Ateliers électro-mécaniques - Tél. 108.

Etablissement d'Apiculture

Ch. JAQUIER

BUSSIGNY

livre de suite ruches complètes
accessoires bois, matelas nourris-
seur, cire gaufrée à la presse, etc.
Achète cire en pain, vieux rayons,
résidus de cérificateur solaire, tra-
vail à façon.

Demandez condition. Tél. 35.

A vendre plusieurs belles colonies logées sur D.-B.
Café Tivoli, Bulle.